

#### **ORGANISME NOTIFIE N°0679**

Autorisé et notifié
conformément à l'article
39 du Règlement (UE)
n°305/2011 du Parlement
européen et du Conseil du
9 mars 2011 établissant
des conditions harmonisées
de commercialisation pour
les produits de
construction

# Certificat de constance des performances du produit

0679-CPR-1304

Dans le cadre du règlement (UE) n°305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011, établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction et abrogeant la Directive 89/106/CEE du Conseil, il a été établi que le produit de construction désigné dans la page suivante, mis sur le marché de la zone économique européenne par :

### TORDJMAN METAL SAS

34-50 Avenue Henri Barbusse 93000 BOBIGNY

et fabriqué dans l'usine :

34-50 Avenue Henri Barbusse 93000 BOBIGNY

est soumis par le fabricant à un contrôle de la production en usine ainsi qu'à des essais complémentaires sur des échantillons prélevés dans l'usine conformément au plan d'essais prescrit, et que le CSTB, organisme notifié, a réalisé l'évaluation de la performance du produit de construction, l'inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine, et réalise une surveillance, une évaluation et une appréciation continues du contrôle de la production en usine (système 1).

Ce certificat atteste les performances du produit, relatives aux caractéristiques essentielles choisies par le fabricant, et que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification des constances de ces performances décrites dans les spécifications techniques harmonisées de référence :

EN 14351-1 :2006 + A2 :2016 EN 16034 :2015

sont appliquées et que le produit satisfait à toutes les exigences prescrites.

Quiconque présente ce certificat doit également produire in extenso la déclaration des performances du produit établie par le fabricant, ou son représentant désigné établi dans la zone économique européenne, et les spécifications techniques de référence

Ce certificat est délivré pour la première fois le 05 octobre 2020 et, sauf retrait ou suspension, demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique de référence ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production en usine ne sont pas modifiés de manière significative.

Ce certificat comporte 2 pages.

La liste des certificats délivrés par le CSTB est tenue à jour au CSTB.

Délivré à Champs sur Marne, le 05 octobre 2020.

Pour le CSTB Pour le Président

Edwige PARISEL





Autorisé et notifié conformément à l'article 39 du Règlement (UE) n°305/2011 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction

Certificat de constance des performances du produit

0679-CPR-1304

## OSCAR 1 vantail

Blocs-portes extérieurs pour piétons avec performance de résistance au feu

Performances du produit de construction :

Caractéristiques	Performances	
Aptitude au déblocage	Satisfaisant	
Résistance au feu	E30 / El <sub>1</sub> 30 / El <sub>2</sub> 30	

<u>Catégorie d'utilisation</u> : Tous usages dont sur issues de secours

## Descriptif des composants

	Références	Certificats de constance des performances du produit
Paumelles	CLEMENSON INDUSTRIE Soudaroc Acier	0333-CPR-020011 0333-CPR-020013
Garniture d'étanchéité à chaud de l'huisserie	<b>ODICE</b> Palusol PM	
Garniture d'étanchéité à l'air de l'huisserie	<b>JOINT DUAL</b> In 90 CF	
	TORDJMAN METAL REBAR3HB, REBAR3HG, REBAR3HN, REBAR3LB, REBAR3LG, REBAR3LN	0425-CPR-000964
Fermetures anti-panique	TORDJMAN METAL REPUS3HB, REPUS3HG, REPUS3HN, REPUS3HBRUT, REPUS3LB, REPUS3LG, REPUS3LN, REPUS3LBRUT	0425-CPR-000965
	TORDJMAN METAL IDEA PAD (RECP1)	0425-CPR-001174